

***Veillez fournir les détails suivants sur l'origine de ce rapport***

Partie contractante	ALGERIE
<i>Correspondant national</i>	
Nom de l'institution :	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Adresse postale :	Rue des Quatre Canons, Alger, Algérie
Téléphone :	213 2 66 20 53
Fax :	213 2 66 61 54
Courriel :	<a href="http://www.environnement-dz.org">www.environnement-dz.org</a>
<i>Responsable à contacter pour le rapport national (si différent)</i>	
Nom et titre du responsable à contacter :	Chenouf Nadia
Adresse postale :	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Rue des Quatre Canons, Alger, Algérie
Téléphone :	213 2 66 20 53
Fax :	213 2 66 61 54
Courriel :	n_chenouf@hotmail.com
<i>Soumission</i>	
Signature du responsable de la soumission du rapport national :	Nadia Chenouf
Date de soumission :	6 août 2002

***Veillez fournir quelques brèves informations concernant le processus de préparation de ce rapport, y compris des informations sur les types de parties prenantes qui ont participé de manière active à sa préparation et sur le matériel qui a servi de base pour le rapport***

Ce rapport a été élaboré sur la base du rapport sur la stratégie nationale de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique, du rapport relatif au plan national d'action pour l'environnement et le développement durable et avec la collaboration de Monsieur Abdelguerfi Aissa , Enseignant chercheur et actuellement consultant principal auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement pour continuer la phase 2 du projet relative à la stratégie sur la diversité biologique.

## *Transfert de technologie et coopération technologique*

### *Inventaire et évaluation*

1. Votre pays a-t-il développé un inventaire et technologies ou des catégories de technologies existant déjà, y compris celles des communautés autochtones et locales, pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et de ses éléments constitutants dans tous les domaines thématiques et les questions s'y rapportant abordés par la convention?	
a) non	
b) un inventaire est en cours de développement	X
c) un inventaire de certaines technologies est disponible (veuillez fournir quelques détails)	
d) oui, un inventaire complet est disponible (veuillez fournir des détails)	
2. Votre pays a-t-il évalué les effets potentiels des technologies pertinentes sur la diversité biologique et leurs exigences pour une application couronnée de succès ?	
a) non	X
b) oui, veuillez donner quelques exemples	
3. Votre pays a-t-il fait une évaluation des besoins de technologies pertinentes ?	
a) non (veuillez préciser les raisons)	X faute de moyens
b) oui, et veuillez préciser les besoins remplis et les besoins non remplis pour les technologies existant déjà et pour les nouvelles technologies.	

### *Application de certains articles pertinents de la convention, décisions pertinentes adaptées lors de réunions précédentes de la Conférence des Parties et recommandations du SBSTTA*

4. En mettant en œuvre les programmes thématiques de travail adoptés par des réunions précédentes de la Conférence des Parties, votre pays a-t-il obtenu les résultats identifiés dans ces programmes de travail à travers le transfert de technologie et la coopération technologique ? (décisions II/10, III/11, IV/6, IV/7 et V/4)	
a) non	X
b) oui, mais seulement quelques activités dans certains programmes	
c) oui, et une grande variété d'activités dans de nombreux programmes de travail	
d) si oui, veuillez préciser ces activités et programmes de travail	
5. Votre pays a-t-il entrepris une coopération technologique avec d'autres Parties Contractantes n'ayant ni l'expertise ni les ressources voulues pour évaluer les risques et minimiser les effets négatifs résultant de l'introduction d'espèces étrangères ? (décision V/8)	
a) non	X
b) oui, veuillez donner des détails ci-dessous (y compris les types de technologie transférée, les participants impliqués, les termes du transfert et les moyens d'accès à la technologie).	

6. Votre pays a-t-il fait des démarches ou pris des mesures pour faciliter le transfert de technologie vers d'autres Parties et la coopération technologique avec elles afin de développer et/ou de renforcer leur capacité d'application de la politique, du programme et de la pratique pour une utilisation durable de la diversité biologique (décision V/24) ?	
a) non	X
b) oui, veuillez préciser les mesures et démarches détaillées	
7. Pouvez vous fournir des exemples ou des illustrations d'accords contractuels sur le partage des avantages qui ont inclus la coopération technologique et le transfert de technologie parmi les avantages à partager ? (article 15)	
a) non	X
b) oui	
8. Votre gouvernement a-t-il pris des mesures, si c'est applicable, pour garantir, comme le stipule l'article 13 (3), que les Parties Contractantes qui fournissent des ressources génétiques auront accès à cette technologie et au transfert de technologie qui utilise ces ressources génétiques? (article 16).	
a) non	X
Oui, veuillez donner quelques détails	
9. Les institutions taxinomiques de votre pays ont-elles pris des initiatives pour le développement de priorités nationales, aux niveaux individuel et régional, dans la nouvelle technologie (décision IV/1)	
a) non	
b) oui, en début de développement	X
c) oui, à un stade avancé de développement	
d) oui, quelques initiatives sont en place et quelques priorités sont identifiées	
e) oui, toutes les priorités sont identifiées	
10. Votre pays a-t-il participé au développement et/ou transfert de technologie pour le maintien et l'utilisation de collections ex-situ ? (décision V/26)	
a) non	
b) oui, veuillez donner des détails ci-dessous (y compris les types de technologies transférée, les participants impliqués, les termes du transfert et les moyens d'accès à la technologie).	X
11. Le mécanisme de centre d'échange a-t-il été davantage développé dans votre pays afin de faciliter l'accès à l'information concernant l'accès aux technologies et le transfert de technologies? (décision V/14)	
a) non	X
b) oui, veuillez donner quelques exemples	

***Rôle des secteurs public et privé dans le transfert de technologie et la technologie***

12. Connaissez vous des exemples de partenariats technologiques entre institutions publiques de R&D dans des pays en développement et entreprises du secteur privé ans les pays industrialisés ? à quel degré ces partenariats ont-il entraîné :

a) la formation de scientifiques du pays en développement dans l'application de nouvelles technologies pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques	X
b) un échange d'informations sur de nouveaux échanges scientifiques et progrès technologiques.	
c) la fourniture de divers éléments de technologie aux institutions partenaires dans les pays en développement	
d) le lancement de R&D en commun	

13. Votre pays a-t-il pris des mesures ou développer des programmes pour encourager le secteur privé ou le partenariat public-privé à développer et à transférer des technologies à l'avantage des gouvernements et des institutions de pays en développement, y compris la coopération Nord-Sud ?

a) non	
b) oui, (veuillez donner des détails)	X : Avec le groupe SAIDAL en produits pharmaceutiques

14. Des incitations de type quelconque ont-elles été mises en place dans votre pays pour encourager la participation du secteur privé à la conservation et aux activités d'utilisation durable en tant que sources de nouvelles technologies et sources potentielles de finance pour les programmes de conservation ?

a) Non	
b) oui, (veuillez donner des détails)	X : <b>Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a mis à la disposition de la recherche une enveloppe financière pour développer des projets de recherche.</b>

***Impacts des droits de propriété intellectuelle sur le transfert de technologie et la coopération technologique***

15. Les technologies auxquelles à accès ou souhaite avoir accès votre pays dans le domaine public ou sont-elles couvertes par des droits de propriétés intellectuelle ?	
a) non	
b) oui	X
16. Les droits de propriétés intellectuelle ont-ils été un facteur limitant au niveau de l'obtention de technologies pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ?	
a) non	
b) oui, veuillez fournir un exemple et préciser les points suivants : le type de technologie recherchée (technologie douce ou dure); le domaine auquel elle va être appliquée (par exemple, forêts, maritime, eaux intérieures, agriculture, etc.)	X : <b>pour les semences</b>

***Création des capacités pour le transfert de technologie et la coopération technologique***

17. Des structures institutionnelles adéquates ont-elles été établies et/ou la capacité humaine est-elle suffisante pour l'accès aux technologies pertinentes dans vote pays ?	
a) non	X
b) oui	
18. Quels sont les facteurs limitants s'il y en a, pour l'application des technologies pertinentes ?	
a) capacités institutionnelle	X
b) capacité humaine	X
c) autres (veuillez préciser)	X (moyens financiers)
19. Votre pays estime-t-il que l'accès à l'information et la formation ou le manque d'accès et de formation a été un facteur limitant au niveau de l'accès à la technologie et du transfert de technologie ?	
a) non	
b) oui, veuillez donner quelques exemples	X (développement des biotechnologies dans différents domaines (agriculture, traitement des eaux usées)

20. Votre pays a-t-il pu identifier les technologies pertinentes dans des domaines précis pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans votre pays ?	
a) non	
b) oui (veuillez donner des détails)	<b>X</b> : -conservation à moyenne et basse température -4 et -20 °C -conservation ex-situ -cryoconservation

21. Votre pays a-t-il développé une politique nationale et établi des institutions internationales et nationales pour promouvoir la coopération technologique, y compris à travers le développement et le renforcement des capacités techniques, humaines et institutionnelles ?	
a) non (veuillez préciser les raisons)	
b) oui (veuillez donner quelques détails ou exemples)	<b>X</b> (le plan national d'action pour l'environnement et le développement durable ainsi que la stratégie nationale de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique ont pris en charge le volet de la coopération technologique)
22. Votre pays a-t-il établi des programmes de recherche en commun et des joints-ventures pour le développement de technologies applicables aux objectifs de la convention ?	
a) non	
b) oui (veuillez donner quelques détails ou exemples)	<b>X</b> : projet de coopération entre France-Algérie, entre Italie-Algérie et Algérie (SAIDAL) –Etat Unies (pour l'Insuline)

***Meures pour faciliter l'accès à la technologie et le transfert de technologie***

23. Votre pays a-t-il établi des mécanismes et/ou des mesures pour encourager et faciliter le transfert de technologie vers d'autres Parties Contractantes et la coopération technologique avec elles ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui, (veuillez fournir quelques détails)	
24. Votre pays a-t-il établi des voies d'accès aux technologies développées et appliquées pour atteindre les objectifs de la convention ?	
a) non	<b>X</b>
b) oui (veuillez fournir des informations détaillées)	

***Réussites et restrictions dans le transfert de technologie et la coopération technologique***

25. Votre pays a-t-il identifié des réussites, des possibilités et des restrictions en matière de transfert de technologie et de coopération technologique avec d'autres Parties Contractantes ?

a) non	X
b) oui	

***Autres remarques***